

Prêts aux petites entreprises—Loi

Il y a une chose que je ne puis passer sous silence. Au cours de la campagne de 1972, le NPD avait fait campagne contre les sociétés qu'elle accusait de profiter du système. Avec cette campagne il s'est trouvé à attaquer toutes les entreprises, grosses ou petites, étrangères ou canadiennes. Il les a toutes clouées au pilori. L'esprit d'initiative n'a pas fini de se remettre chez nous de cette campagne virulente. Voilà une attitude et un environnement dont nous n'avons pas besoin.

M. Riis: Radotages politiques.

M. Mazankowski: Toute vérité n'est pas bonne à dire, à ce que je vois.

M. Riis: La vérité c'est que vous n'avez rien d'autre à dire que des radotages politiques sordides.

M. Mazankowski: Comme connaissance des affaires je puis lui en remonter n'importe quand, à ce monsieur qui parle sans avoir la parole. Je peux lui en remonter n'importe quand. Je vais parler des petites entreprises. Si j'ai évoqué le NPD, c'est qu'en qualité d'homme d'affaires j'ai été moi aussi mis au pilori par ce clou sur lequel ils ont tapé pendant toute la campagne électorale. C'est malheureux pour les petites entreprises et pour l'économie canadienne.

M. Riis: Il est malheureux que nous ayons pris le pouvoir au Manitoba. Il est malheureux que nous allions le prendre en Colombie-Britannique le mois prochain.

Le président suppléant (M. Blaker): Le député et les députés savent que les apostrophes, si on me permet ce terme, sont monnaie courante.

M. Riis: Il y en a qui ne savent pas s'en remettre.

Le président suppléant (M. Blaker): Le député qui parle sans avoir la parole voudra peut-être faire un discours lui aussi, et consigner ses propos au hansard.

M. Mazankowski: Il est important d'adopter ce genre d'attitude, de créer un climat favorable non seulement à l'avancement des petites entreprises mais aussi à leur santé économique, car elles représentent l'épine dorsale de l'économie. Elles sont à la fois efficaces, innovatrices et flexibles. Elles exigent des risques considérables et beaucoup de travail. Quand quelqu'un s'engage à prendre des risques et à travailler fort, il mérite sûrement une récompense.

Il est aussi essentiel de soutenir des entreprises qui ont une longue tradition de stabilité telle que la firme de Geo. C. Webb and Sons (1980) Ltd. qui est au service de la collectivité depuis cinquante ans. Il y aura toujours des chevaliers d'industrie mais quand on considère des entreprises comme celle-là, on constate que non seulement elles ont assuré un bon niveau de vie à des familles, mais elles ont rendu un excellent service à la collectivité.

Ces petites entreprises fournissent aux particuliers une occasion de créer, d'innover, de produire des biens et de la richesse pour l'économie canadienne. M. Jim Gray, vice-président exécutif de la Canadian Hunter Exploration Ltd. l'a très bien résumé le 4 mars 1982, en s'adressant au Calgary Women's Canadian Club, en ces termes.

Permettez-moi de le répéter, nous n'allons pas retrouver le bien-être économique en lançant des mégaprojets. Les petites entreprises sont les forces vives d'une nation. C'est le remède que nous devrions appliquer à l'ensemble de l'économie

canadienne. Il suffirait de laisser la voie libre à nos chefs d'entreprises, à leur imagination, d'encourager l'initiative personnelle, de réduire le pouvoir des bureaucrates et de limiter l'emprise du fisc.

Cela résume assez bien la situation. Aujourd'hui, notre grande priorité est la création de nouveaux emplois et nous constatons que le secteur de la petite entreprise offre de grands espoirs à cet égard. Rappelons le témoignage de quelqu'un qui a lancé lui-même sa petite entreprise et qui éprouve toujours beaucoup de respect pour ce secteur. Ce sont les petites entreprises qui créent plus de 60 p. 100 de tous les emplois en Amérique du Nord. David Birch, membre du Massachusetts Institute of Technology a constaté que près des deux tiers de tous les nouveaux emplois créés en Amérique du Nord l'étaient dans des établissements de moins de 50 employés. Les entreprises de plus de 100 employés sont comptables de moins de 20 p. 100 des emplois créés. En outre, ce sont les entreprises jeunes qui créent le plus d'emplois. Quatre-vingts pour cent des nouveaux emplois avaient été créés par des entreprises établies moins de cinq ans auparavant. Le secteur de la petite entreprise a l'esprit d'initiative et le dynamisme nécessaires pour créer des emplois. Ce qu'il lui faudrait maintenant, c'est un climat favorable qui lui permettrait de le faire.

● (1430)

Monsieur le Président, je suis convaincu que la plus grande partie des mesures adoptées par le gouvernement ont eu tendance à contrer les efforts de la petite entreprise. Dans certains secteurs, ces mesures ont eu pour effet d'arrêter l'expansion dans des domaines essentiels et cela nous a fait perdre bon nombre d'occasions favorables. A mon avis, au lieu de favoriser le développement, l'expansion et la prospérité de la petite entreprise, le gouvernement a dans bien des cas eu tendance à y faire obstacle. Il a détruit l'environnement qui permettait aux petites entreprises de prospérer. Il leur a imposé un trop lourd fardeau de travaux administratifs et de règlements. On nous demande maintenant d'adopter une loi fiscale qui, selon le président de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario, «... cause un embrouillamini indescriptible parce qu'elle est incompréhensible». Bon nombre de petites entreprises n'ont pas les moyens d'avoir recours aux services de comptables, d'avocats en droit fiscal et d'experts. Il importe donc de mettre au point un régime fiscal que les Canadiens en général et les hommes d'affaires peuvent comprendre.

Le budget présenté en novembre 1981 par l'ancien ministre des Finances comprenait deux mesures qui ont porté un dur coup à la petite entreprise, en l'occurrence la réduction de la déduction pour amortissement et l'impôt de 12.5 p. 100 sur les dividendes versés. Les petites entreprises ont besoin d'une certaine stabilité; elles ont besoin de savoir que les règles du jeu ne changeront pas du jour au lendemain. Elles veulent être certaines qu'elles évoluent dans un certain climat, ce qui n'a pas été le cas récemment. Un autre facteur étroitement lié à cette situation est le manque de confiance des petites entreprises dans la façon dont le gouvernement a mis en vigueur les mesures proposées dans le budget de l'ancien ministre des Finances.